



**DISTRICT  
GRAND VAUCLUSE  
DE FOOTBALL**

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR  
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex  
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03  
E-mail : [secretariat@grandvaucluse.fff.fr](mailto:secretariat@grandvaucluse.fff.fr)  
Site : <http://grandvaucluse.fff.fr>

# BULLETIN OFFICIEL INTEGRAL

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL

## PLANNING FORMATIONS DE CADRES

Vous trouverez sur le site du District  
le calendrier prévisionnel des formations de  
cadre pour la saison 2020-2021

Comme chaque année, un CFF3 est proposé le 31 Août et les  
1/3/4 Septembre 2020, pour permettre aux éducateurs de se  
mettre en règle avec l'Annexe 10 du Statut des Éducateurs des  
Règlements Généraux.

Les inscriptions sont maintenant possibles sur le site du  
District ou de la Ligue Méditerranée, suivre le lien  
<https://grandvaucluse.fff.fr/inscriptions-formations/>

**RAPPEL** : les inscriptions se font auprès de l'I.R.2.F (*Institut  
Régional de Formation*)

Contact : 04 42 90 17 99

Mail : [ir2f@mediterranee.fff.fr](mailto:ir2f@mediterranee.fff.fr)

Le CTD-PPF reste à votre disposition pour informations  
complémentaires.



## BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 2

DU 10 JUILLET 2020

## COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

### Réunion Du Comité de Direction

**Réunion du :** Lundi 6 Juillet 2020

**Membres Présents :** M. MENJAUD (Président), Mmes TETON, LAURENCOT, MM. PASCAL, HERBERT, GOMEZ, GUIZZARDI, BATTISTA, AUBERT, ENJOLRAS, LANET, SERRE, ALIVON.

**Assiste à la séance :** M. SALIH (Dir. Adm.)

**Excusés :** Mme CHAMBON (CTD-DAP), MM. GILLES, NARDELLI, THON, MARDOUKH, GRAUGNARD (CTD)

#### -ELECTION

Le Comité de Direction rappelle la composition de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales

- Mme Marie-Thérèse PONS
- Mme Lina GONDRAN
- Maître Skander DARRAGI
- M. Valentin DANCHIN
- M. Maurice MOUHET
- M. Bernard HERBERT

Les modalités concernant les futures élections qui auront lieu **le Samedi 19 Septembre 2020** à partir de **09h00** (Centre Frédéric Mistral - Route de ST Rémy - à MAILLANE), seront mises en lignes prochainement

Le Comité décide à l'unanimité de désigner **M. Bernard HERBERT** en tant que Président de ladite Commission

#### -ENGAGEMENT

Le Comité de Direction valide le tarif des engagements du nouveau Championnat U16 à 50€/équipe

#### -SECTIONS SPORTIVES

Le Comité de Direction accuse réception de la demande de renouvellement de la subvention du Collège **ST GABRIEL à VALREAS**. L'effectif de ce collège étant de 19 élèves, le Comité de Direction accorde 10€/élève, soit la somme de **190€**.

#### -DIVERS

Le Club **d'EYRAGUES O**, par l'intermédiaire de son Président, **M. Bruno AMAT** sollicite auprès du Comité de Direction une modification de sa situation au regard du Statut de l'Arbitrage

En effet, le club a été sanctionné récemment de 2 mutés en moins pour la saison 2020-2021 car l'arbitre représentant le club a enregistré sa licence hors-délai.

Pour cela, le club d'EYRAGUES O joint à sa demande un justificatif ainsi qu'un argumentaire développé.

Après analyse par le Comité de Direction, cette demande est refusée.

Le Président, M. Alexis MENJAUD,

## INFORMATIONS DIVERSES

### INFORMATIONS IMPORTANTES A TOUS LES CLUBS AU TITRE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Les clubs doivent nous faire retour de la catégorie dans laquelle ils feront jouer leur muté supplémentaire, AVANT le début des compétitions.

Toutes demandes postérieures au début des compétitions seront considérées par la Ligue Méditerranée, comme nulles.

#### RAPPEL REGLEMENTAIRE

##### Article 45 du Statut de l'Arbitrage :

*Le club qui, pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, y compris les clubs non soumis aux obligations, un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation » dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions. Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales.*

*Si le club a eu 2 arbitres supplémentaires ou plus, il peut avoir au maximum 2 mutés supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation ». Ces mutés supplémentaires seront utilisables dans la ou les équipes de Ligue ou de District de son choix, définies pour toute la saison avant le début des compétitions. Ces mutations supplémentaires sont utilisables pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales.*

*La liste des clubs bénéficiant de ces dispositions sera arrêtée au 1<sup>er</sup> juin et publiée au bulletin officiel ou sur le site internet de la Ligue ou du District.*

### LISTE ARRÊTÉE AU 15 JUIN 2020 DES CLUBS BENEFCIANT DE MUTES SUPPLEMENTAIRES POUR LA SAISON 2020/2021

AUTRE PROVENCE RC  
AVIGNON AC  
CADEROUSSE US  
CAMARET AS  
CARPENTRAS FC  
CAUMONT FC  
CAVAILLON ARC – **U16 R2**  
ENTRAIGUES US  
ISLE BC – **U17 D1**  
LE PONTET GRAND AVIGNON US 84  
MONDRAGON SC – **D2**  
MONTFAVET SC  
SORGUES ESP  
ST ETIENNE DU GRES FC  
VALREAS US  
VELLERON O.

## LECTURE DU COURRIER

#### LIGUE MEDITERRANEE

Nous transmettant un courrier relatif aux demandes d'alternances, de jumelages ou de desideratas dans les Championnats Régionaux, avant le 19 Juillet 2020.

Remerciements, pris note.

## DISCIPLINE ET REGLEMENTS

### COMMISSION GENERALE D'APPEL

Les décisions prises par la Commission Générale d'Appel en 2<sup>ème</sup> instance peuvent être frappées d'appel en 3<sup>ème</sup> et dernière instance auprès de la COMMISSION GÉNÉRALE D'APPEL DE LA LIGUE MÉDITERRANÉE, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

Toutefois, en ce qui concerne les Coupes du District Rhône-Durance, la Commission Générale d'Appel juge en second et dernier ressort. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

## Réunion du Vendredi 03 Juillet 2020

**Présents :** MM. GILLES (Présidence), SCHNEIDER, VILLALONGA.

**Excusés :** MM. CUILLERAI, GIELY .

### **DECISION**

**AFFAIRE :** Appel Du Club de L'US TOURAINNE d'une décision de la Commission du Statut de l'Arbitrage en date du 26 Juin 2020, club en 2<sup>ème</sup> année d'infraction.

La commission,  
Pris connaissance de l'appel de la dire recevable en la forme,  
Après rappel des faits et de la procédure.

#### **Après audition de :**

##### **Du club de L'US TOURAINNE :**

M. SOUSA Frédéric, Président du club  
M. GUERFI Kamel, Arbitre

Après rappel des faits et explications diverses.  
Jugeant en appel et second ressort.

Considérant le cas de M. GUERFI Kamel comme 2<sup>ème</sup> arbitre du club (1<sup>er</sup> arbitre, M. SAADANE Malik) représentant le club, a obtenu une licence arbitre enregistrée sous le numéro : 1756210139 en date du 19/08/2019 pour le club de DIGNE du DISTRICT DES ALPES.  
Que le district des Alpes a adressé au District GRAND VAUCLUSE, la demande de rattachement de cet arbitre, avec le motif changement de résidence en date du 12/09/2019.  
Que préalablement M. GUERFI à la date du 28/08/2019 avait demandé son rattachement au club de LA TOUR D'AIGUES (203172) par lettre à l'attention de son District.  
Qu'un acte notarié attestant du changement de résidence DIGNE – MANOSQUE était joint à cette demande.  
Que la Commission des Arbitres du District GRAND VAUCLUSE a transmis cette demande à la Commission du Statut de l'Arbitrage le 03/09/2019 pour information.

Considérant également que la commission n'a pas émis d'objection à cette mutation ni à l'arbitre ni au club.

Considérant que ce changement de club a bien été effectué dans les conditions prévues aux articles 30, 33c et 34 des statuts et Règlements Fédéraux.

#### **Par ces motifs :**

**La Commission Générale d'appel infirme la décision et rétablit l'US TOURAINNE dans ses droits.**

**Transmet la présente décision à la Commission de Statut de l'Arbitrage.**

**Laisse à la charge de l'US TOURAINNE les frais de dossier**

*Le Président, M. Noël GILLES,*

*Le secrétaire de séance, Robert SCHNEIDER*

## **ADMINISTRATION**

### **COMITÉ DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES**

#### **Réunion du Jeudi 2 Juillet 2020**

**Présents :** M. HERBERT (Président). Mme GONDRAN MM. DARRAGI, DANCHIN, MOUHET.

**Excusée :** Mme PONS.

En prévision des prochaines élections prévues au sein du District, la Commission, dument convoquée le 17 juin 2020, a tenu une première réunion préparatoire en date du 02 juillet 2020.

La réunion ayant débuté à 18h45, un tour de table a été effectué afin que chaque membre puisse se présenter.

A la suite de quoi, la présidence de la Commission a été soumise au vote, au terme duquel Monsieur Bernard HERBERT a été élu Président à l'unanimité.

Maître Skander DARRAGI a été désigné Secrétaire.

1/ Monsieur Bernard HERBERT en sa qualité de Président a expliqué que **l'élection du Comité Direction du District GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL** aura lieu lors de **l'Assemblée Générale Elective prévue le Samedi 19 Septembre 2020 à 9h00**. Le lieu restant à préciser.

Le Président a rappelé les termes de l'Article 13 des Statuts du District relatif à ladite élection.

La Commission a acté le fait que **l'appel à candidature est ouvert du Samedi 18 Juillet 2020 au Jeudi 20 Août 2020, à minuit, cachet de la poste faisant foi.**

**Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :**



Il convient aux candidats de préciser sur l'enveloppe contenant la déclaration de candidature, son objet "**Candidature à l'élection du Comité de Direction**"

La Commission rappelle les points suivants :

- Tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à "l'Article 13" des Statuts du District.

- L'élection a lieu au scrutin **de Liste Bloquée défini dans le Statuts du District : "Article13-3"**

**2/ Monsieur Bernard HERBERT**, en sa qualité de Président, a expliqué que **l'élection de la Délégation du District GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL, pour l'Assemblée de la Ligue MÉDITERRANEE**, aura lieu lors de **l'Assemblée Générale Élective du Samedi 19 Septembre 2020 à 9h00**. Le lieu restant à préciser.

Le Président a rappelé les termes de l'Article 12-5-6 des Statuts du District relatif à ladite élection.

La Commission a acté le fait que **l'appel à candidature est ouvert du Samedi 18 Juillet 2020 au Jeudi 20 Août 2020**, à minuit, cachet de la poste faisant foi.

**Il est précisé que toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :**

District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL  
Clos des Bastides - Chemin de Bel Air - CS 70021  
84144 MONTFAVET CEDEX

Il convient pour tout candidat de préciser sur l'enveloppe contenant la déclaration de candidature, son objet, "**Candidature à l'Election de la Délégation du District**".

La Commission tient à rappeler que :

- Tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'Article 13 des Statuts du District.

- **Conformément à l'article des Statuts de la Ligue MEDITERRANEE, l'Assemblée Générale Elective du District doit élire QUATRE (4) délégués à représenter les clubs de District à l'Assemblée Générale de la Ligue.**

- **Toute candidature doit être présentée de manière individuelle en Binôme " Titulaire + Suppléants " conformément aux Statuts de la Ligue choisi pour tous les Districts.**

- **L'élection a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.**

La Commission ayant terminé ses travaux et aucun membre n'ayant d'observation particulière, le Président a levé la séance à 19h45.

*Président de séance Bernard HERBERT*

*Secrétaire de séance Skander DARRAGI*

## ARBITRAGE

### COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.  
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 10 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

#### **Réunion du Mardi 7 Juillet 2020**

**Déléguée du Comité de Direction :** Mlle LAURENÇOT (Secrétaire).

**Présents :** MM. THUY (Vice-Président) ; MUNZINGER ; MAIZEROI ; LANET ; GARCIA ; MARTINEZ ; ARGENTO ; AJJANI ; LECELLIER ; ROUIRE ; BOCCACCIO ; SIMIAND.

**Excusés :** MM. THON(Président) ; GUELHES (Vice-Président) ; BOUAISS ; MICHEL.

### INFORMATIONS AUX ARBITRES

**Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres le mardi de 18H00 à 19H00.**

### CORRESPONDANCES

**DISTRICT DE LYON ET DU RHONE :** Reçu demande de transfert du dossier de M. MARTINEZ.

## CLUBS

CAVAILLON ARC : Lu, pris note réponse faite par mail.  
AUREILLE FC : Courrier transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage.

## ARBITRES

M . SAHNOUNE S. : Pour info votre dossier est complet et votre licence est validée.  
M. BOURKOUNE A. : Courrier transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage.  
M. MARTINOT S. : Courrier transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage.  
M. VITTORIETTI Y. : Votre nouvelle adresse mail et celle avec votre n° de licence.  
M. KOUARA H. : Lu, pris note.  
M. CACHEUX S. - EL HAMZAOUI S - EL ALI H. - EL IDRISSE J. - SAHBI J. – SCHOUMANN-LEURIDAN G. - CHAFAI - MARQUIER G. : Reçu fiche de renseignement + copie carte grise.  
M . ANTOINE Marc : Reçu fiche de renseignement + copie carte grise. Reçu vos disponibilités pour vos samedis.  
MOUSSA H. : Courrier transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage.  
M. GALERAN C. : Lu, pris note.

## INDISPONIBILITE

M. GUIMONNEAU C. : Du 21 au 28/08/20 ; Du 12 au 13/09/20.

# ACTIVITÉS SPORTIVES

## COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.  
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### *Réunion du Lundi 6 Juillet 2020*

Présent : M. GILLES.

Par téléphone : Mmes GUEGAN, TETON . M. CHAUMARD .

### SECTEUR CHAMPIONNAT

#### CORRESPONDANCES

PERTUIS USR – ROGNONAS SC et ST SATURNIN US : Pris note, nécessaire sera fait.

### ENGAGEMENTS

Les clubs qui n'auraient pas pu s'engager avant le 08/07/2020, date limite avec FOOTCLUB, devront le faire par écrit au plus tôt.

### SECTEUR COUPE

Les premiers tours des diverses Coupes du District se joueront aux mêmes dates que la Coupe de France, pour les clubs non engagés ou éliminés.

\*\*\*\*\*

Prochaine réunion de la Commission, Lundi 13 Juillet 2020 à 14H00 (formation des Poules D3 et D4)

## COMMISSION DES JEUNES A 11

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.  
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### **EQUIPES QUALIFIEES EN CHAMPIONNATS D1 DANS LES DIFFERENTES CATEGORIES**

**(SOUS RESERVE DES PROCEDURES EN COURS ET DES CONFIRMATIONS D'ENGAGEMENTS)**

## CATEGORIE U19 D1

AVIGNON AC  
AVIGNON OUEST FC  
BOLLENE RCB  
CALAVON FC  
COURTHEZON SC  
LE PONTET GRAND AVIGNON US 84

LES ANGLES EMAF  
MONTFAVET SC  
ORANGE FC  
PERTUIS USR  
ST DIDIER-PERNES ESP.  
VEDENE AC

## CATEGORIE U17 D1

CALAVON FC  
CAVAILLON ARC  
COURTHEZON SC  
ISLE BC  
LES ANGLES EMAF  
LE PONTET GRAND AVIGNON US 84 2

MAILLANE SDE  
MONTFAVET SC  
ST DIDIER-PERNES ESP.  
SUD LUBERON ES  
TOUR D'AIGUES US  
VILLENEUVE FC

## CATEGORIE U16 D1

AVIGNON CFC  
CAMARET AS  
CARPENTRAS FC  
CHATEAURENARD FA  
DENTELLES FC  
JONQUIERES SC

LE PONTET GRAND AVIGNON US 84  
NYONS FC  
ST DIDIER-PERNE ESP.  
TARASCON FC  
VEDENE AC 2  
VILLENEUVE FC

### Précision sur la composition de la Poule :

- CALAVON FC et TOUR D'AIGUES US, qualifiés en U16 D1, se sont désistés.
- AVIGNON AC (4<sup>ème</sup>), ORANGE GRES US (4<sup>ème</sup>) et VENTOUX SUD (5<sup>ème</sup>) ont refusé l'accession de U15 D2 en U16 D1.
- TARASCON FC (5<sup>ème</sup>) et JONQUIERES SC (meilleur 6<sup>ème</sup>) sont promus pour compléter la Poule.

## CATEGORIE U15 D1

AVIGNON AC 2  
AVIGNON CFC  
AVIGNON OUEST FC  
COURTHEZON SC  
DENTELLES FC  
MONTEUX O.

ST DIDIER- PERNES ESP.  
ST REMY FC  
SORGUES ESP.  
SUD LUBERON ES  
TOUR D'AIGUES US  
VILLENEUVE FC

\*\*\*\*\*

## QUALIFIES CATEGORIE U19 D2 RAJOUT DU CLUB DE CARPENTRAS FC

1- VENTOUX SUD  
2- CHATEAURENARD FA  
3- ST DIDIER-PERNES ESP. 2  
4- NOVES O.  
5- GORDES ESP.  
6- GADAGNE SC  
7- ST ETIENNE DU GRES US  
8- JONQUIERES SC  
9- MOLLEGES FC

10- SARRIANS COM.  
11- BARTHELASSE US  
12- ROGNONAS SC  
13- MONDRAGON SC  
14- CAVAILLON ARC  
15- AVIGNON AC 2  
16- **CARPENTRAS FC**  
17- SUD LUBERON  
18- DENTELLES FC

## QUALIFIES CATEGORIE U17 D2

1- SORGUES ESP.  
2- PERTUIS USR  
3- DENTELLES FC  
4- ST DIDIER-PERNES ESP.  
5- TARASCON FC  
6- NYONS FC  
7- AVIGNON OUEST FC  
8- VEDENE AC  
9- ST JEAN DU GRES US  
10- SARRIANS COM.  
11- GADAGNE SC  
12- CAMARET AS  
13- MONTEUX O.

14- AUTRE PROVENCE  
15- GOULT-ROUSSILLON ENT.  
16- CARPENTRAS FC  
17- CADEROUSSE US  
18- PLAN D'ORGON US  
19- AVIGNON AC  
20- ST ETIENNE DU GRES US  
21- LE THOR US  
22- ORANGE GRES US  
23- ROGNONAS-NOVES \*  
24- ORANGE FC \*\*

\* *Sous réserve de renouveler l'Entente*  
\*\* *Si reprise d'activité dans la catégorie*



## QUALIFIES CATEGORIE U15 D2

1- BARBENTANE O.  
2- LES ANGLÉS EMAF  
3- AVIGNON AC  
4- ORANGE GRES US  
5- VENTOUX SUD  
6- MONTFAVET SC  
7- CAVAILLON ARC  
8- SORGUES ESP.  
9- MAILLANE SDE  
10- SARRIANS COM.  
11- GADAGNE SC  
12- PIOLENC AS

13- ST JEAN DU GRES US  
14- AUTRE PROVENCE  
15- PLAN D'ORGON US  
16- GOULT ROUSSILLON ENT.  
17- BOLLENE RCB  
18- ST REMY FC  
19- MONTEUX O.  
20- VAL DURANCE FA  
21- CAMARET AS  
22- AVIGNON US  
23- MOLLEGES FC  
24- BEDARRIDES AS

\*\*\*\*\*

### PRECISIONS DIVERSES :

CHAMPIONNATS D3 : Engagement libre pour les équipes qui le souhaitent.  
CHAMPIONNATS et COUPES du DISTRICT U19 D1 et D2 : 5 Licenciés U20 pourront être inscrits sur la feuille de match.  
Les rencontres des Championnats U14 DISTRICT se joueront le Samedi après-midi.  
Les rencontres des Championnats U16 D1 se joueront le Dimanche matin.

## COMMISSION TECHNIQUE

### DISPOSITIF de FORMATION de l'ENCADREMENT des CLUBS

Saison 2020/2021

Formule (4 jours) : Certificat Fédéral de Football 1 - 2 - 3 - 4 ou

Formule (2 jours) : Module U7 (1 jour) - U9 - U11 - U13 - U15 - U19 - Séniors - GB

La Commission Technique du District GRAND VAUCLUSE de Football organise des stages de formation aux certificats fédéraux à destination de l'encadrement des clubs sous la forme de stages continus ou sous la forme modulaire.

Les dates de FORMATION ou les FORMULES sont susceptibles de nouvelles programmations ou de modifications en fonction des possibilités d'organisation, des besoins des clubs, du calendrier régional ou directives de la DTN.  
Les dates des CERTIFICATIONS (inscription volontaire des candidats) seront proposées pour la validation des formations par la Ligue de la Méditerranée (9 dates dans la saison).

#### RENSEIGNEMENTS

Après du CTD, Ludovic GRAUGNARD (04 90 80 63 12 / 06 73 86 35 52)  
District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL  
Clos des bastides - Chemin Bel Air - C.S. 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex  
Tel : 04 90 80 63 00 - Fax : 04 90 80 63 03 - Mail : [secretariat@grandvacluse.fff.fr](mailto:secretariat@grandvacluse.fff.fr)

#### INSCRIPTIONS aux formations

Via Site Internet du District

Cliquez sur l'onglet «Technique» → «Formations de cadres» → «Inscriptions»

	Module GB Découverte Ou CFF4 ...	C.F.F.1 ou <u>Module U9</u> ou <u>Module U11</u>	C.F.F.2 ou <u>Module U13</u> ou <u>Module U15</u>	C.F.F.3 ou <u>Module U17/U19</u> ou <u>Module SENIOR</u>
ORGANISATION	Différentes formules pourront être proposées : (4 jours en continu, 2 jours à suivre, 2 journées discontinues, ...). Le nombre de places en formation est limité.			
INSCRIPTIONS	<b>NB : l'entrée en formation est libre.</b> Exemple : je peux commencer par suivre le module U15, puis faire le module U9, puis le module SENIOR, ... ou suivre le CFF3 puis le CFF1.			
CERTIFICATION	<b>Date décalée dans le temps :</b> Le candidat devra se présenter en justifiant de <b>5 séances faites en club dans l'une des catégories concernées</b> par le diplôme visé (validation par tuteur de son choix ayant au minimum le diplôme équivalent à celui visé par le candidat). Il s'inscrit à la certification s'il le souhaite et quand il le souhaite (à condition d'être titulaire de l' <b>attestation complète</b> du certificat demandé). <u>Ex :</u> Attestation U13 et attestation U15 (obtenues en ayant suivi soit 2 modules soit un stage CFF complet) pour présenter le CFF2...			
MODALITÉS d'ÉVALUATION	Les candidats qui s'inscriront aux journées de certification recevront une convocation avec un thème pédagogique de séance à préparer. Ils devront présenter les <u>attestations de formation</u> obtenue à l'issue d'un stage complet ou des modules. Ils seront évalués au cours d'un <u>passage pédagogique</u> en situation puis d'un <u>entretien oral</u> portant sur le dossier présenté (les séances faites en club) et sur les connaissances.			

### PLANNING DES FORMATIONS DE CADRES 2020/2021

Toutes les formations de cadres sont gérées administrativement par l'Institut de Formation Régional de Football (IR2F) de la ligue Méditerranée  
Contact : 04 42 90 17 99

**Les CFF1 contiennent les modules U9 (16 heures) et U11 (16 h) :**

TYPE de FORMATION	DATES	LIEU	COUT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
<b>CFF 1</b>	26/27/29/30 Octobre 2020	LAURIS	160 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U15 OU 14 ANS REVOLUS
<b>CFF 1</b>	1/2/4/5 Mars 2021	A confirmer	160 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U15 OU 14 ANS REVOLUS
<b>MODULE U9</b>	3 et 4 Mai 2021	A confirmer	80 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U15 OU 14 ANS REVOLUS
<b>MODULE U11</b>	6 et 7 Mai 2021	A confirmer	80 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U15 OU 14 ANS REVOLUS

**Les CFF2 contiennent les modules U13 (16 heures) et U15 (16 h) :**

TYPE de FORMATION	DATES	LIEU	COUT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
<b>CFF 2</b>	12/13/15/16 30 Octobre 2020	A confirmer	160 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
<b>CFF 2</b>	30 Novembre 1 /3/4 Décembre 2020	A confirmer	160 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
<b>MODULE U13</b>	22 et 23 Février 2021	A confirmer	80 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
<b>MODULE U15</b>	25 et 26 Février 2021	A confirmer	80 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS

**Les CFF 3 contiennent les modules U17/19 (16 h) et SENIORS (16 h) :**

TYPE de FORMATION	DATES	LIEU	COUT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
<b>CFF 3</b>	31 Aout 1/3/4 Septembre 2020	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	160 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
<b>CFF 3</b>	18/19/21/22 Janvier 2021	A confirmer	160 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
<b>CFF 3</b>	22/23/25/26 Mars 2021	A confirmer	160 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS

**Les CFF 4 : PROJET CLUB, contiennent les modules projet associatif (16 h) et projet sportif et éducatif (16 h) :**

TYPE de FORMATION	DATES	LIEU	COUT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
<b>CFF 4</b>	1 au 4 Février 2021	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	160 euros Repas du midi + clé USB	Licence FFF

**FORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

TYPE de FORMATION	DATES	LIEU	COUT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
<b>MODULE U7</b>	19 Décembre 2020	A confirmer	40 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
<b>MODULE U7</b>	20 Février 2021	A confirmer	40 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS

NB : toutes les inscriptions se font en ligne sur le site du District ou de la Ligue Méditerranée, onglet « formations » puis « inscription » choisir le module 32h ou 16h souhaité, consulter la liste des sessions et inscrivez-vous !!

## CERTIFICATIONS

CERTIFICATIONS	DATES	LIEU	COUT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
<b>TOUS CFF</b>	13 Novembre 2020	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	50 euros Repas du midi	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
<b>TOUS CFF</b>	02 Avril 2021	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	50 euros Repas du midi	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
<b>TOUS CFF</b>	21 Mai 2021	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	50 euros Repas du midi	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS

**NB : inscription via le site de la Ligue Méditerranée, télécharger et renvoyer la fiche dument remplie.**  
 Pour toute information : Secrétariat IR2F : 04 42 90 17 99 et [ir2f@mediterranee.fff.fr](mailto:ir2f@mediterranee.fff.fr)

## A L'ECOUTE DES CLUBS ET DES AMICALES



**Recrutement  
Foot Féminin**



TOI AUSSI, VIENS DECOUVRIR  
LE FOOTBALL FEMININ !!!

CATEGORIES FEMININES

U12 F -> 2009 - 2012

U15 F -> 2006 - 2008

U18 F -> 2003 - 2005

SENIOR F -> Avant 2002

Stade Louis Porro Chemin du Grand Quartier, Châteaurenard.  
 Contact -> Thierry MORENO: 06.78.79.74.14

LE FC NYONS  
RECHERCHE DES ARBITRES  
POUR LA SAISON  
2020/2021

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS  
PRENDRE CONTACT AVEC  
M. RACHID AJJANI :

06 27 39 76 50 / 07 78 07 85 05

